



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 décembre 2020
CO 175 DE

Page 1/2

Étaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents) départ 20h04, VIONNET André, LECOQ Yves, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, PINGAT Martine, BEAUD Colette, MARCELIN Antoine, TOURNIER André, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, DELBROUCQ Denis, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, PERRARD Laurent, MURCIER Alain (départ 20h04), FEVRE Michel, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, SOUDAGNE Marie Madeleine, REYNAYD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, BAHL Catherine, CHAILLON Roland, HENARD Pascaline, BEAUPOIL Jean-Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, FOYER Marie Odile.

Nombre de
Conseillers

En exercice : ..94
Présents : 56
Votants : 72

Pouvoirs transmis à des Conseillers : LAMBERT Véronique à M. Dominique BONNET (Président), REGALDI Sylvie à Valérie DEPIERRE (vice-présidente), PETIGNY Loïc à BUGADA Catherine, BOUDRY Jeanne à LECOQ Yves, BERTHELIER Roland à TOURNEUR Eric, BRENIAUX Denis à GAILLARD Jean François, MASSON Laurence à DELBROUCQ Denis, ROBERT Bruno à VIONNET André, BRUNEL Bernard à CETRE Jean François, LAGNIESSE Michel à TOURNEUR Eric, GIRARD Colette à ARNAUD Gérard, LETONDOR Jean Luc à ARNAUD Gérard, JACQUES Sébastien à BERTHOD BLANC Aurélien, BERNARD René à VILLALONGA Patrice, BOHEME Catherine à FORET Clément, RIGOULET Serge à Patrice VILLALONGA,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : DECOTE Yves à Beaud Colette, MAIRE Serge à TOURNIER André, ROMANET Claude à HENARD Pascaline, ONCLE Bernard à FOYET Marie Odile,

Étaient Excusés : RENAUD Jean Marie, FRANCONY Michel, TONNAIRE Sandrine, MOREL Denis, CARDOT Audrey, GAVAT William, DE BRISIS Jean,

Étaient absents : VIENNET Rémy, HENARD Stéphane, COLIN Christian, PAQUIEZ Valérie, DUQUET Jean Pierre, PETITGUYOT Jean Pierre, CASTELLA Damien, GROS Roger, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, PERRARD Florent, JOURD'HUI André, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikael,

Secrétaire de séance : Christelle MORBOIS

Convocation faite le : 16 décembre 2020

Objet : Groupement de commande pour le plan guide du volet urbain des études habitat

Dans le cadre d'une Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) et d'un programme habitat de type OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain), la prise en compte d'un volet urbain est indispensable (traitement des ilot dégradés, requalification urbaine et réaménagement des espaces publics, stationnement, voie douce, accessibilité...). Cela passe par un diagnostic et un plan d'actions (sous la forme d'un plan-guide).

Dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle habitat, le diagnostic du volet urbain des trois bourgs centres est pris en compte. En revanche, l'élaboration du plan guide pour chaque bourg centre est du ressort dudit bourg mais ce document est utile pour l'ensemble de l'OPAH-RU et de l'ORT.



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 décembre 2020
CO 175 DE (SUITE)

Objet : Groupement de commande pour le plan guide du volet urbain des études habitat

Aussi, par cohérence avec la réalisation du diagnostic et pour garder une homogénéité dans l'accompagnement du territoire dans l'élaboration de ces documents, un groupement de commande est envisagé entre les trois bourgs centres et la communauté de communes, cette dernière serait chef de file du groupement. Ainsi, le marché nécessaire pour la réalisation de cette mission serait intégré au marché des études habitat, porté et payé par la communauté de communes mais le reste à charge après subvention de cette partie serait pris en charge par chaque bourg concerné.

Le Conseil Communautaire
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- 1/ ACCEPTE de participer au groupement de commande constitué avec les bourgs centres pour l'élaboration des plans guides dans le cadre du volet urbain des études pré-opérationnelles préalables à la mise en œuvre de dispositifs habitat.
- 2/ ACCEPTE que la communauté de communes soit chef de file de ce groupement de commande pour cette partie du volet urbain.
- 3/ AUTORISE Monsieur le président de la Communauté de Communes ou son représentant à signer la convention de groupement de commande

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

